



Contact :

Yannick WELTZ
80 rue de la Paix
67440 SCHWENHEIM
☎ 09 51 45 53 94
📠 07 81 66 16 90
✉ veloevasionsaverne2016@gmail.com

Notice explicative pour la prise de licence

Saverne le 26.11.2017

1. Choix du type de licence : faites votre choix...



vélo rando ou **vélo sport**, le choix **vélo balade** n'est pas proposé dans notre club.

Qu'est ce qui diffère ? voir **le tableau des licences** en annexe (le prix est le même pour les 3).

2. Certificat Médical de Non Contre-Indication ou **CMNCI** :

Pour le **vélo rando**, il est obligatoire tous les 5 ans. Si votre CMNCI date d'avant le 01.01.2016, il faudra en fournir un de votre médecin pour 2018. S'il date d'après cette date, il vous faudra remplir le Questionnaire de Santé « **QS-Sport** » fourni en annexe.



Dans la mesure où toutes les réponses seraient négatives, pas de CMNCI à fournir. Si au moins une des réponses est positive, le CMNCI devient obligatoire.

Ce document sera à remplir les 4 années suivantes à chaque reprise de licence. Ce questionnaire engage votre propre responsabilité. Il est à conserver par vos soins et en aucun cas vous ne devez nous le fournir. Il vous suffira d'attester de votre bonne santé en cochant une case sur le bulletin d'inscription.

Pour le **vélo sport**, il est obligatoire chaque année

